

A.F.I.A.P.®

Association Française des Ingénieurs en Appareils à Pression

39-41, rue Louis Blanc – 92400 COURBEVOIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

ANNUAIRE

2008

Informations mises à jour en septembre 2008

✉ : 92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tél. : (+33) 01 47 17 62 73 / 61 28 – Fax : (+33) 01 47 17 62 77 –

Email : afiap@afiap.org – Web : www.afiap.org

SIRET : 428 834 220 00017 – TVA : FR 14 428 834 220

Copyright© 2008

Cet annuaire est protégé par la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 qui punit de deux ans d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende le fait de porter atteinte aux droits du producteur d'une base de données tels que définis à l'article L. 342-1 du Code de la Propriété Intellectuelle. L'AFIAP bénéficie d'une protection du contenu des bases figurant dans cet annuaire, en application de l'article L. 341-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Tout utilisateur de nos bases de données qui donnera, louera, échangera, vendra ou prêtera tout ou partie de nos bases de données s'exposera donc à des poursuites immédiates.

SOMMAIRE/SUMMARY

- **Présentation de l'AFIAP/AFIAP's presentation**
 - L'Histoire, les Objectifs, l'Organisation, les Actions/*The history, the objectives, the organization, the actions*
 - Membres Fondateurs/*Founder members*
 - Anciens Présidents/*Senior Chairmen*
- **Les Statuts/Statutes**
- **Les Membres du Conseil d'Administration 2008/The members of the board of directors 2008**
- **La communication/Communication**
 - Les manifestations annuelles et triennales/*The annual and three-year symposiums*
 - Le site Internet : <http://www.afiap.org>/*The website : http://www.afiap.org*
 - AFIAP INFOS/*AFIAP INFOS*
- **La manifestation triennale ESOPE 2007/The three-yearly event ESOPE 2007**
 - Le Symposium/*The Symposium*
 - L'exposition technique internationale/*The international technical exhibition*
- **Les aides aux étudiants/Students financial aids**
 - Prix AFIAP 2007/*AFIAP 2007 award*
 - Bourses ESSA/*ESSA's grants*
- **Les groupes de travail/Working groups**
 - Groupe Emission Acoustique (GEA)/*Acoustic Emission Group (GEA)*
 - Comité Français de l'EPERC/*French Committee of EPERC*
- **Les guides et les cahiers techniques professionnels/Guides and technical documents**
- **La représentation de l'AFIAP auprès d'organismes nationaux et autres entités/AFIAP representation in different organizations**
 - AFS – CCAP/SPG – CLAP – COFREND
- **Fiches d'adhésion AFIAP ou de mise à jour/AFIAP Membership Form**
- **Adhérents Personnes Morales/List of companies members**
- **Adhérents Personnes Physiques/List of person members**
- **Liste alphabétique des Adhérents par entités/List of members by alphabetic order by types**
- **Liste des Annonceurs/List of advertisers**

PRESENTATION DE L'AFIAP/AFIAP'S PRESENTATION

L'HISTORIQUE, LES OBJECTIFS, L'ORGANISATION, LES ACTIONS

Au cours d'un colloque national organisé en avril 1975, le SNCT (Syndicat National de la Chaudronnerie, de la Tuyauterie et de la maintenance industrielle), le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) et l'Institut de la Soudure décident de convoquer une Assemblée Générale pour créer une Association sur les Appareils à Pression. C'est ainsi que fut créée le 21 janvier 1976 l'Association Française des Ingénieurs en Appareils à Pression (AFIAP).

L'association s'est développée depuis lors avec des objectifs, une organisation et des actions, qui sont résumés ci-après.

Objectifs

L'Association a pour but :

- De contribuer sur les plans national, européen, et mondial au suivi du développement des études et recherches et de l'évolution de la technologie des équipements sous pression,
- D'en diffuser les résultats et de promouvoir leur application dans les différents secteurs de l'industrie et de l'économie : pétrole, chimie, énergie, pharmacie, papeterie, alimentaire...
- De participer aux actions nationales et européennes sur les dispositions techniques et réglementaires et la normalisation des équipements sous pression.

Organisation

L'AFIAP est le lieu privilégié de rencontre et d'échanges de tous les participants à la conception, la réalisation, l'exploitation, le suivi des équipements ou installations.

Elle est administrée par un conseil de membres élus pour trois ans, représentant l'Administration, les Utilisateurs, les Fabricants, les Fournisseurs de matériaux, les Organismes habilités, les Organismes d'enseignement... Chaque année, le Conseil élit parmi ses membres un Président, des Vice Présidents et un Trésorier qui composent le Bureau. Quelques personnalités font partie de droit du Conseil et du Bureau.

Les fonctions de direction (représentation externe, gestion technique, administrative et financière) sont assurées par le Président assisté du Bureau.

Actions

Les actions de l'Association s'exercent notamment par:

- L'organisation tous les ans de plusieurs journées techniques, et tous les trois ans de journées européennes sur les équipements sous pression,
- La collaboration avec des organismes français, européens ou internationaux ayant des points d'intérêt communs ou complémentaires avec l'association,
- La diffusion régulière d'informations relatives à l'évolution de la réglementation, la technologie, les résultats des études et recherches, ainsi que l'état d'avancement des codes et normes, par le site Internet, la lettre d'information AFIAP Infos, l'annuaire...
- L'organisation de groupes de travail incluant toutes les parties concernées pour l'élaboration de guides techniques sur les sujets nécessitant un large échange entre tous les spécialistes de la profession.

THE HISTORY, THE OBJECTIVES, THE ORGANIZATION, THE ACTIONS

During a national colloquium organized in April 1975, the SNCT (National Union on Boilermaking, Piping and industrial maintenance), the CETIM (Technical Center of Mechanical Industries) and the Institute of Welding did decide to convene a General Assembly in order to establish an Association on Pressure Equipment. And so was created on January 21st, 1976 the French Association of Pressure Equipment Engineers (AFIAP).

The association developed since then with objectives, organization and actions, as summarized below.

Objectives

The Association aims at:

- Contributing at the national, European and international level, in the evaluation of research and development studies and to the evolution of pressure equipment technology,
- Publishing the results and promote their application in various sectors of industry and the economy: oil, chemistry, energy, pharmaceuticals, paper mills, food ...
- Participating in national and European actions on technical and regulatory provisions and standards applying to pressure equipment.

Organization

The AFIAP society is the privileged meeting place for all those participating in the design, construction, operation, and surveillance of pressurized equipment or installations

It is administered by a board of directors elected for three years, representing the Administration, Users, Manufacturers, Suppliers of materials, authorized Bodies, Educational bodies ... Each year, the Council elects within its members a President, several Vice Presidents and a Treasurer, which constitute the executive board. Some personalities are statutory members of the board of directors and of the executive board.

Managerial functions (external representation, technical, administrative and financial management) are assured by the President assisted by the Board.

Actions

The society's actions include in particular:

- The organization every year of several technical days, and every three yearly of the European Event on Pressure Equipment,
- The collaboration with French, European or international bodies having common or complementary points of interest with the association,
- The regular distribution of information relative to the evolution of the regulation, the technology, the results of research and developments, as well as the state of progress of the codes and the standards, through the web site, the AFIAP Information letter, the year book...
- The organization of working groups including all the concerned parties, for the elaboration of technical guidelines on the subjects requiring a broad exchange between all specialists in the field.

MEMBRES FONDATEURS/*FOUNDER MEMBERS*

CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES (CETIM)

52, Avenue Félix Louat – B.P. 80067 – 60304 Senlis cedex

INSTITUT DE SOUDURE (I.S)

90, rue des Vanesses – Z.I. Paris Nord 2 – 93420 Villepinte

SYNDICAT DE LA CHAUDRONNERIE, TUYAUTERIE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE (SNCT)

39-41, rue Louis Blanc – 92400 Courbevoie

ANCIENS PRESIDENTS/*SENIOR CHAIRMEN*

MM. VITRY Robert, 1976 – 1978 +

FOLLEA Bernard, 1978 – 1981

MALLET Bernard, 1981 – 1983

GESQUIERE Pierre, 1983 – 1987

DESSE Jean, 1987 – 1990 +

MARIA Edmond, 1990 - 1993

VALIBUS Louis, 1993 – 1996

GAUTROT Jean-Jacques, 1996 - 1997

CHEVIET Alain, 1997 – 2002

SIMIER Jean-Noël, 2002 – 2005

GRANDEMANGE Jean-Marie, 2005-2008

CHAMPIGNY François, depuis Mai 2008

LES STATUTS/STATUTES

I - BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Il est constitué une Association dite ASSOCIATION FRANCAISE DES INGENIEURS EN APPAREILS A PRESSION (A.F.I.A.P.) qui a pour but de contribuer au développement des études et des recherches dans tous les domaines de la technologie des appareils à pression, d'en diffuser les résultats et de promouvoir leur utilisation dans les divers secteurs de l'industrie et de l'économie.

Sa durée est illimitée.

Elle est régie par la Loi du 1er juillet 1901.

Elle a son siège, 39-41, rue Louis Blanc, 92400 - COURBEVOIE

Le siège peut-être transféré en tout autre endroit sur simple délibération du Conseil d'Administration.

Article 2 : L'action de l'Association s'exerce notamment par :

- L'organisation de séances périodiques consacrées à des exposés à caractère théorique, pratique ou réglementaire, sur les techniques de conception, d'étude, de construction et d'utilisation des appareils à pression ;
- L'organisation de conférences, de congrès ou de colloques nationaux ou internationaux ;
- La participation à l'élaboration de normes françaises, européennes ou internationales, de codes et de tous autres documents techniques relatifs aux appareils à pression ;
- La promotion de l'enseignement de la technologie des appareils à pression, en particulier les actions de formation professionnelle et de promotion sociale prévues par la Loi n° 71.575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente ;
- La promotion de la recherche et de ses applications par tous les moyens possibles ;
- La participation à ou, la collaboration avec des organismes français ou étrangers ayant des points d'intérêt communs ou complémentaires avec l'Association ;
- D'une manière générale, par tous les modes d'activité ou moyens de diffusion dont dispose l'Association, en vue d'atteindre le but poursuivi.

Article 3 : L'Association se compose de membres titulaires, bienfaiteurs et d'honneur.

- . **Les membres titulaires** sont des personnes physiques ou morales, françaises ou étrangères, agréés par le Conseil en raison de leur compétence ou de l'intérêt qu'elles portent à la technologie des appareils à pression.

Le montant des cotisations annuelles est fixé par décision du Conseil.

Les cotisations sont appelées au cours du premier trimestre de l'année considérée : elles doivent être réglées au plus tard le 1er mai.

- . **Les membres bienfaiteurs** sont des personnes physiques ou morales, françaises ou étrangères, s'intéressant aux activités de l'Association et qui acceptent de participer aux frais de son fonctionnement.

Le montant de la participation minimale annuelle est fixé par le Conseil.

Les membres d'honneur : Le titre de membre d'honneur est décerné par le Conseil à la majorité des voix à des personnes qui se sont distinguées par leur compétence ou qui ont rendu des services particuliers à l'Association.

Les membres d'honneur sont nommés à vie et ne paient pas de cotisation.

Toute demande d'admission implique l'adhésion complète aux Statuts de l'Association et à son Règlement Intérieur.

Article 4 : La qualité de membre de l'Association se perd par :

- . La démission ;
- . La radiation prononcée par le Conseil pour non-paiement de la cotisation annuelle ou pour motif grave après audition de l'intéressé.

II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5 : L'Association est administrée par un Conseil constitué de 12 à 21 membres élus pour trois ans parmi les personnes physiques membres de l'Association. L'Assemblée Générale procède à cette élection à la majorité relative des suffrages exprimés et au scrutin secret (voir article 8 ci-après). Le vote par correspondance est admis.

- a) Les membres du Conseil sont renouvelés partiellement chaque année par ordre d'ancienneté. Les membres sortants sont rééligibles. La présence au Conseil des membres élus ne peut excéder six années consécutives, exception faite de la présence au Conseil du Président sortant en application du paragraphe c) ci-dessous.
- b) En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres par cooptation. Il est procédé à leur élection s'ils se portent candidats par la plus prochaine Assemblée Générale.

- c) Chaque année, le Conseil élit parmi ses membres au scrutin secret un Président, deux ou trois Vice-Présidents, et un Trésorier qui composent le Bureau de l'Association.

Après expiration de son mandat, le Président reste membre de droit du Conseil, en surnombre, pendant une période égale à celle de sa Présidence.

Après un délai égal au moins à la durée de son mandat, un ancien Président peut se représenter aux élections pour redevenir membre du Conseil et faire, à nouveau, partie du Bureau.

Le titre de Président d'Honneur peut être décerné par le Conseil aux anciens Présidents ayant rendu des services particuliers à l'Association.

- d) Le Conseil peut inviter à participer à ses réunions, à titre consultatif, toute personne dont l'avis serait jugé utile sur une question figurant à l'ordre du jour.

- e) Des sections régionales peuvent être autorisées par le Conseil en France et à l'étranger pour développer une activité locale conforme aux buts de l'Association. Les règles d'organisation et de fonctionnement de ces sections sont fixées par le Conseil.

- f) Après élection des membres précisés à l'article 5c), le Conseil met en place un Bureau.

Le Bureau de l'Association a en charge « les fonctions de Direction » précisées dans le règlement intérieur de l'Association.

Ces fonctions peuvent être déléguées annuellement, par écrit, à une personne proposée par le Bureau au Conseil.

Article 6 : Le Conseil se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou à la demande du tiers de ses membres.

La présence au moins du tiers des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas d'absence du Président, la séance est présidée par le plus âgé des Vice-Présidents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Il est tenu procès-verbal des séances. Le procès-verbal est approuvé par le Conseil et, est signé par le Président de la séance.

Le Conseil détermine lui-même les conditions dans lesquelles seront consignés les résultats de ses délibérations.

Le Conseil présente chaque année à l'Assemblée générale un compte rendu de ses travaux, ainsi qu'un rapport sur la situation financière et morale de l'Association.

Le Conseil établit les comptes de l'exercice clos et le projet de budget de l'exercice suivant.

Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire et autoriser tous actes et opérations permis à l'Association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Notamment, il nomme et révoque les membres du personnel, fixe leurs traitements, traite avec les prestataires ou les Conseils extérieurs participant à son action, autorise la prise à bail ou la location des locaux nécessaires aux besoins de l'Association et fait toutes acquisitions et ventes de rentes, meubles et objets mobiliers, encaisse les cotisations et les sommes dues à l'Association, se fait ouvrir un compte en banque et un compte chèque postal, établit tout règlement intérieur.

Article 7 : Les membres du Conseil ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leur sont confiées.

Article 8 : L'Assemblée Générale ordinaire des membres de l'Association se réunit chaque année sur convocation du Président : elle comprend tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation de l'année en cours.

- . Son ordre du jour est établi par le Conseil ;
- . Son bureau est celui du Conseil ;
- . Elle entend les rapports sur la situation financière et morale de l'Association ;
- . Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour ;
- . Elle pourvoit au renouvellement du Conseil, le vote par correspondance étant admis.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

Les délégations de pouvoir sont admises en faveur d'un membre de l'Association.

Les personnes morales ne peuvent être représentées que par un seul délégué.

Pour assurer la validité de l'Assemblée Générale ordinaire, un quart au moins des membres doit être présent ou représenté.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Lorsque le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée est convoquée avec le même ordre du jour que la précédente dans un délai d'au moins quinze jours. Elle délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Article 9 : En cas de nécessité, une Assemblée Générale ordinaire peut être convoquée par le Président, ou sur décision du Conseil, ou sur la demande au moins du quart des membres de l'Association.

Les dispositions requises pour la validité des délibérations sont identiques à celles prévues à l'article 8.

Article 10 : Les ressources de l'Association se composent notamment :

- . des cotisations de ses membres titulaires ou des participations des membres bienfaiteurs ;
- . des subventions qui peuvent être accordées à l'Association ;
- . des produits dont la perception est autorisée par la loi.

Article 11 : Les dépenses sont ordonnancées par le Président ; celui-ci peut mandater à cet effet tout membre du Bureau ou le Directeur.

Le Président et le Trésorier disposent, par délégation du Conseil, des pouvoirs nécessaires à la gestion des avoirs de l'Association.

L'Association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son Président ou par un membre du Conseil spécialement désigné à cet effet par le Conseil. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civiques.

III - MODIFICATIONS DES STATUTS ET DISSOLUTION

Article 12 : Les statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale extraordinaire sur la proposition du Conseil ou du quart des membres de l'Association. Dans ce dernier cas, la proposition est soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée Générale extraordinaire doit se composer, au moins, du quart des membres. Les délégations de pouvoir en faveur d'un membre de l'Association sont admises. Par contre, le vote par correspondance n'est pas admis en ce cas.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer.

Dans tous les cas, les modifications des statuts ne peuvent être votées qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 13 : L'Assemblée Générale extraordinaire, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre Association également régie par la loi de 1901, doit comprendre au moins la moitié plus un de ses membres. Ceux-ci peuvent se faire représenter.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours d'intervalle au moins et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ou la fusion ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 14 : En cas de dissolution, l'Assemblée Générale extraordinaire désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association et de l'emploi du solde de ses ressources dans les conditions fixées par ladite Assemblée et conformément à la loi.

Article 15 : En cas de fusion, l'Assemblée Générale extraordinaire désigne un ou plusieurs commissaires chargés du transfert des biens de l'Association au groupe résultant de la fusion.

Statuts approuvés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17.05.2001.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008*/THE
MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS 2008

Président :
M. François CHAMPIGNY

Vice-Président, Trésorier :
M. Michel ROUSSEAU

Vice-Président :
M. Philippe LUBINEAU

Vice-Président :
M. François RIEFFEL

Membres de droit et anciens Présidents :
MM. Stéphane NOËL, Jean-Marie GRANDEMANGE, Louis VALIBUS

Autres Membres :

Mme Cécile PETESCH, MM. Jean-Luc BAOUDOURE, Laurent BALAHY, Philippe BOURGES, Jean-Baptiste COCQUELET, Jörg MAFFERT, Pierre LAMELOISE, Francis LASCROUX, Didier GRAS, Yves MAREZ, Thierry PERRIER, Jean-Paul TRESPAILLE, Rémi VENNIN, Franck ZANONCELLI.

Secrétariat :
Melle Elodie MOREL DEVILLE
Melle Béangère COJAN

Suite à la décision adoptée le 27 mai 2008 en Conseil d'Administration, le **Bureau de l'Association** est constitué du Président, des trois Vice-Présidents et des trois Membres de droit et anciens Présidents.

(*) Situation résultant de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mai 2008

LA COMMUNICATION/COMMUNICATION

LES MANIFESTATIONS ANNUELLES ET TRIENNALES

Les journées techniques nationales: Tous les ans, deux journées techniques sont organisées sur des sujets d'actualité ou correspondant aux besoins de la profession. Au cours de ces journées, plusieurs conférences permettent des échanges approfondis entre des experts reconnus, les membres de l'association et des participants extérieurs.

Les journées d'étude européennes sur les équipements sous pression: Tous les trois ans, depuis 1977, l'AFIAP organise un symposium où les experts et acteurs œuvrant dans le domaine des équipements sous pression, qu'ils soient fixes ou transportables, peuvent se rencontrer et échanger sur tous les développements touchant à leur activité.

Ce qui était dans un premier temps dénommé "Congrès national sur la technologie des appareils à pression", puis "Journées d'étude sur les appareils à pression", est devenu depuis 2001 les "Journées d'étude Européennes sur les équipements sous pression" ou encore "European Symposium on Pressure Equipment" (ESOPE), marquant ainsi une volonté d'ouverture à l'Europe et à l'international dans un contexte marqué par la mise en œuvre des directives européennes applicables à ces équipements.

Ces journées comportent des sessions plénières, et une table ronde, portant sur thème principal retenu pour chaque symposium. Par ailleurs, des sessions techniques et une session de présentation de posters sur les thèmes: conception/matériaux, fabrication/soudage/inspection et vie des appareils.

Elles rassemblent des représentants de la Mécanique, des Industries d'énergie (électricité, pétrole, gaz...), de la construction lourde (Sidérurgie, Chimie, Aérospatiale, Transports...). Le succès de ces journées s'est affirmé au cours du temps: la participation est de l'ordre de 500 personnes avec des représentants du monde entier. Pour l'organisation de ces symposiums avec traduction simultanée français-anglais, l'AFIAP est assistée pour son organisation technique par un comité d'experts européens. Cette manifestation est accompagnée d'une Exposition industrielle Internationale.

Depuis 2007, un prix AFIAP parrainé par une Société industrielle et attribué par un jury est remis à un Thésard durant le Symposium. Cette initiative vise à encourager les jeunes générations qui se sont engagées dans les activités couvertes par l'AFIAP, en valorisant un travail sélectionné sur des critères d'innovation et de pertinence vis-à-vis des besoins de l'industrie des équipements sous pression.

LE SITE INTERNET : <http://www.afiap.org>

Le site créé en septembre 2000 et régulièrement mis à jour a subi une refonte graphique globale en avril 2004. Il se veut être le lien avec les adhérents et le monde extérieur.

La rubrique "Liens indispensables" permet d'accéder aux informations des sites de l'AFNOR relatives aux équipements sous pression, telles que les fiches CLAP d'interprétation de la DESP, du Ministère de l'Industrie et des Services d'Inspection Reconnus (SIR) de l'APITI. Elle permet également l'accès aux sites des organismes notifiés, et des sites tels que ceux de l'AFAQ, l'AFS, l'AQUAP, l'ASME, le CETIM, le COFRAC, la COFREND, l'Institut de Soudure, le SNCT, l'UNM...

La vie de l'association est retranscrite via les menus "Bienvenue" ou Welcome". Le site de notre association avait reçu 44000 visites en septembre 2008. On y retrouve un lien direct avec la messagerie électronique (afiap@afiap.org) du secrétariat à partir du "Contact AFIAP".

Notre site s'est enrichi d'une page sur les événements à venir et d'une autre qui permet aux adhérents de diffuser leurs informations.

AFIAP INFOS

AFIAP Infos a été créée en décembre 1993. Cette lettre d'informations est diffusée environ trois fois par an. Elle est composée d'un éditorial et de nouvelles brèves qui permettent de tenir informés régulièrement les adhérents de l'association des évolutions ou modifications de la réglementation et des normalisations nationale, européenne ou internationale dans le domaine des équipements sous pression. Elle signale également les manifestations importantes.

THE ANNUAL AND THREE-YEARLY EVENTS

The technical days: Every year, at least two technical days are organized on topics of interest or concerning to the needs of the profession. During these conferences, several lectures allow exchanges between recognized experts, members of the association and outside participants.

The European Event on Pressure Equipment: Every three years, since 1977, the AFIAP organizes a symposium where the experts and actors working in the field of pressure equipments, whether fixed or transportable, can meet and exchange on all developments related to their activity.

What was at first called the "National Congress on the technology of pressure components", and later the "Study Days on pressure components", became since 2001 the "European Symposium on Pressure Equipment" (ESOPE), so marking an opening to the European and International fields in a context marked by the application of the European Directives applicable to these equipments.

These symposiums contain plenary sessions, and a Round Table, focused on the main theme retained. Technical sessions and poster session are organized on the following subjects: design / materials, manufacturing / welding / examination and fitness for service.

Representatives from the Mechanical industry, energy (electricity, petroleum, gas), of the heavy construction (Steel industry, Chemistry, Aerospace industry, Transport) participate. The success of these symposiums was confirmed with time: the participation is of the order of 500 persons with a European and international participation. For the organization of this symposium with French-English simultaneous translation, the AFIAP is assisted on technical aspects by a committee of European experts. An industrial exhibition accompanies every symposium.

Since 2007, an AFIAP Award sponsored by an industry company and attributed by a jury is handed to a PHD dissertation during the Symposium. This initiative aims at encouraging the young generations which are involved in the activities covered by AFIAP, by valuing a research work selected on criteria of innovation and adequacy taking into account the needs of the pressure equipments industry.

THE WEBSITE : <http://www.afiap.org>

The site created in September, 2000 and regularly updated underwent a global graphic revision in April, 2004. Its objective is to be the link with the members and the outside world.

The column "essential links" allows to reach the information given in the sites of AFNOR relative to pressure equipments, such as interpretations of the European PED, the Department of Industry, and the recognized Inspection services grouped in the APITI. It also permits access to AFAQ, AFS, AQUAP, ASME, CETIM, COFRAC, COFREND, Welding Institute, SNCT and UNM union sites.

Information on the life of the association is accessible through the "Welcome" menu. The site of our association had received 44000 visits in September 2008. A direct link with the electronic mail (afiap@afiap.org) of the secretarial is obtained by clicking on "Contact".

The site also includes a page dedicated to the events to come and another one allowing the members to share their informations.

AFIAP INFOS

AFIAP Information was created in December 1993. This letter of information is approximately distributed three times a year. It consists of an editorial and news in brief which allow to regularly inform the members of the association on the evolutions or modifications of the regulation and on the national, European or international standards in the field of pressure equipments. It also inform on the important coming events.

LA MANIFESTATION TRIENNALE ESOPE 2007/THE THREE-YEARLY EVENT

LE SYMPOSIUM ESOPE 2007

Comme il est de tradition, les journées ESOPE de l'AFIAP ont à nouveau regroupé en 2007 les fabricants et fournisseurs de matériaux, les responsables de la conception, de l'inspection ou de la certification, les utilisateurs, les pouvoirs publics, ainsi que les centres techniques et les personnes physiques, des étudiants aux retraités, qui s'intéressent aux Equipements sous Pression qu'ils soient fixes ou transportables.

Nous avons donc ainsi eu le plaisir d'accueillir plusieurs centaines de représentants de différents pays, en particulier des USA, de Chine, de Lituanie, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Pologne, d'Allemagne, de Roumanie, d'Angola, de la république Tchèque, du Portugal, de Finlande, de Grande-Bretagne, de Norvège, des Emirats Arabes Unis, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Algérie, de Hollande, d'Inde, du Cameroun, et bien sûr de France.

Le premier bilan général montre que la participation et la qualité des débats fut un succès :

- 430 participants avec 83 étrangers pour le Symposium, soit une légère progression par rapport à 2004,
- 53 stands pour l'exposition : 70 Sociétés participantes et plus de 500 visiteurs.

Les journées 2001 avaient été plus particulièrement consacrées à la mise en œuvre des directives harmonisant la construction des équipements, et les journées 2004 axées sur la gestion des équipements en service. Pour le symposium ESOPE 2007, le comité d'organisation avait souhaité reprendre ces deux thèmes sous les aspects de la sécurité et de la compétitivité, ainsi que de l'innovation. La séance plénière du dernier jour a ainsi été entièrement consacrée à ces thèmes et a comporté une Table Ronde où se sont exprimés des représentants nationaux et européens des pouvoirs publics, des représentants des fabricants et utilisateurs, ainsi que des experts engagés dans la recherche et les nouveaux projets. Ces échanges ont également été l'occasion de répondre aux questions exprimées par les participants.

La session plénière d'ouverture avait d'autre part été centrée sur les évolutions européennes en matière réglementaire, les orientations retenues pour les équipements sous pression en usage dans l'industrie nucléaire, les normes européennes et la collaboration internationale, les normes chinoises et enfin les récents développements des codes et normes de l'ASME aux USA.

Ce symposium a été parrainé par de nombreuses entreprises et plus particulièrement par les membres fondateurs de l'association, qui ont bien voulu s'associer au Président pour quelques mots introductifs :

- le CETIM, en la personne de son Directeur Général, M. Philippe CHODERLOS DE LACLOS,
- le SNCT, en la personne de son Président, M. Yves FIORDA,
- l'INSTITUT DE SOUDURE, en la personne de son Président Directeur Général, M. Alain HOUDART.

L'ouverture officielle du Congrès a ensuite été assurée par Mme Nathalie HOMOBONO, Directrice de l'Action Régionale de la Qualité et de la Sécurité Industrielle.

Les sessions techniques traditionnelles ont également été reconduites : Conception/Matériaux, Fabrication, Aptitude au Service, et une session spéciale consacrée aux Codes Nationaux, Européens et internationaux.

Outre ces sessions, deux initiatives ont caractérisé ESOPE 2007 :

- La première a concerné la session posters, organisée dans le cadre de l'exposition internationale,
- la deuxième a été constituée par le « Prix AFIAP 2007 », présenté par ailleurs, qui vise à encourager les jeunes générations qui se sont engagées dans les activités couvertes par l'AFIAP. Cette initiative sera à poursuivre lors des futurs symposiums.

ESOPE 2007 a enfin bénéficié du support de plusieurs ministères, notamment du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, et de la Délégation générale à la langue française du Ministère de la Culture et de la Communication, qui a bien voulu subventionner en partie l'interprétation simultanée de nos échanges, facilitant ainsi l'orientation de nos Journées à l'Europe et à l'International.

L'ensemble des personnes qui ont répondu à l'enquête sont satisfaites globalement de l'organisation et du contenu du symposium et souhaitent participer à la prochaine manifestation qui aura lieu en octobre 2010, pour l'organisation de laquelle il sera tenu compte des observations émises.

Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur concours afin que cette Manifestation soit une réussite, et notamment aux membres des Comités d'Honneur, d'organisation, et de programme.

THE ESOPE 2007 SYMPOSIUM

As it was the case for the previous symposiums, the ESOPE days organized by AFIAP in 2007 did group manufacturers and suppliers of materials, entities involved in the design, inspection or certification, the users, the authorities, as well as the technical centers and the engineers, from students to pensioners, who are interested in the ESP, whether fixed or transportable.

We were pleased to meet several hundreds representatives of various countries, in particular from USA, China, Lithuania, Italy, Belgium, Switzerland, Poland, Germany, Rumania, Angola, the Czech republic, Portugal, Finland, Great Britain, Norway, United Arab Emirates, Netherlands, Spain, Algeria, Holland, India, Cameroon, and naturally France.

The first general assessment of this symposium shows that the participation and the quality of the debates was a success:

- 430 participants with 83 foreigners for the Symposium, this corresponding to a slight progress compared to 2004,
- 53 exhibition stands, with 70 participating Companies and more than 500 visitors.

The 2001 symposium was more particularly dedicated to the application of the directives harmonizing the construction of equipments, and the 2004 symposium was more particularly centered on the management of equipments in operation. For the ESOPE 2007 Symposium, the organizing committee wished to resume these two subjects under the aspects of the safety, the competitiveness, as well as the innovation. The plenary session of the last day was thus completely dedicated to these subjects and did include a Panel discussion, where National and European authorities, representatives of manufacturers and users, as well as experts engaged in developments and new projects have expressed their views. These exchanges did also permit to answer the questions expressed by the participants.

The plenary Opening session was devoted to lectures on the evolutions of European regulations, the orientations retained for pressure equipments used in the nuclear industry, the European standards and the international collaboration, the Chinese standards and finally the recent developments of the codes and standards of the ASME in the USA.

This symposium was sponsored by numerous companies and more particularly by the founder members of the association, who were kind enough to join to the President for some introductory words:

- the CETIM, represented by its General manager, Mr. Philippe CHODERLOS DE LACLOS,
- the SNCT, represented by its President, Mr. Yves FIORDA,
- the French WELDING INSTITUTE, represented by its Chairman and Chief Executive Officer, Mr. Alain HOUDART.

The official opening of the Congress was then insured by Mrs Nathalie HOMOBONO, Manager of the Regional Action for the Quality and the Industrial Safety.

The traditional technical sessions were organized on design / materials, Manufacturing, Fitness for Service, and a special session was dedicated to the national, European and international Codes.

Besides these sessions, two initiatives characterized ESOPE on 2007:

- The first one concerned the poster session organized in the context of the international exhibition,
- the second was constituted by the " 2007 AFIAP Award ", presented in a dedicated section, which aims at encouraging the young generations involved in the activities covered by the AFIAP. This initiative will be to continue during the future symposia.

ESOPE 2007 finally benefited from the support of several ministries, notably from the Ministry of the Ecology, and sustained Development, and the Delegation for the French language and for the languages of

France of the Ministry for the Arts and Communication, which was kind enough to subsidize the simultaneous translation of our exchanges, so supporting the European and International orientation of the symposium.

The persons who answered the inquiry were globally satisfied by the organization and by the contents of the symposium and expressed their wish to participate in the next congress, which will take place in October, 2010, the organization of which will take into account the expressed comments and suggestions.

It is a pleasure for us to thank all the actors who worked at the preparation of this symposium, in particular the members of the Honor Committee, the Organizing Committee, and the European Program Committee.

L'EXPOSITION TECHNIQUE INTERNATIONALE

ESOPE représente un temps fort de la vie des acteurs du marché des équipements sous pression en Europe et dans le monde.

L'exposition technique internationale qui s'est déroulée lors du précédent symposium **ESOPE 2007** au Palais des Congrès de Paris a réuni environ 70 sociétés exposantes en provenance d'une dizaine de pays dont la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les USA.

Ce rendez-vous triennal offre un panorama toujours plus complet et plus riche de ce secteur d'activité: fabricants, distributeurs, transformateurs, spécialistes des traitements thermiques, de la chaudronnerie industrielle, fournisseurs de matériaux, ingénierie des risques, bureaux d'études, éditeurs de logiciels, prestataires de services, syndicats, ...En 2007, ce sont plus de 400 congressistes et 500 visiteurs professionnels en provenance de l'étranger et de la France, donneurs d'ordre et prescripteurs de l'industrie impliqués dans le domaine des équipements sous pression, qui sont venus échanger avec les experts présents dans les 53 stands de l'exposition qui occupait plus de 600 m².

La très grande majorité des participants s'est montrée très satisfaite des contacts techniques et économiques noués et a souhaité être informée de la prochaine manifestation afin de pouvoir être présente.

ESOPE 2010 avec son exposition technique internationale, vous donne d'ores et déjà rendez-vous au Palais des Congrès de Paris du 28 au 30 septembre 2010 !

Pour tout complément d'information : www.chaudronnerie-expo.com - Tél. 01 41 98 40 29 / 41 88

THE INTERNATIONAL TECHNICAL EXHIBITION

ESOPE is an important event for the managers of the pressure equipment market in Europe and around the world.

The **international technical exhibition**, which took place at the previous **ESOPE 2007** symposium at Paris's Palais des Congrès, gathered together some 70 exhibiting companies from around 10 countries, including Belgium, Holland, Germany, Italy, Spain and the USA.

This three-yearly event offers an ever wider and very good perspective on this sector of activity: manufacturers, distributors, processors, heat-treatment specialists, industrial sheet metal work, material suppliers, risk engineering, consultants, software publishers, service providers, unions, etc. In 2007, over 400 attendees and 500 trade visitors from France and abroad, including users and decision makers from industry involved in the pressure equipment field, came to talk to the experts posted at 53 stands in an exhibition space of 600 m².

The vast majority of participants were very satisfied with the technical and economic contacts forged and wished to be kept up to date about the next event so that they could attend.

ESOPE 2010, with its international technical exhibition, will take place at the Palais des Congrès in Paris from 28 to 30 September 2010!

For further information: www.chaudronnerie-expo.com - Tel. 01 41 98 40 29 / 41 88

LES AIDES AUX ETUDIANTS/STUDENTS FINANCIAL AIDS

PRIX AFIAP 2007

En application de l'article 2 de ses statuts, les missions de l'AFIAP incluent la promotion de l'enseignement de la technologie des appareils à pression et la promotion de la recherche et de ses applications. Dans ce contexte, l'AFIAP attribue traditionnellement chaque année quelques bourses à des étudiants œuvrant sur des projets intéressant le domaine des équipements sous pression.

A l'occasion des Journées ESOPE 2007, et en cohérence avec l'orientation principale de ces journées, l'AFIAP a souhaité encourager un travail de recherche sélectionné par un jury représentant les différents acteurs de la profession sur des critères d'innovation et de pertinence pour la compétitivité et la sécurité des équipements sous pression.

Les travaux présélectionnés pour l'attribution finale du prix sont les suivants:

- "La décompression explosive du PVDF en présence du CO₂. Modélisation des couplages et de l'initiation de l'endommagement", par M. Cédric BAUDET,
- "Simulation numérique de la propagation de fissure en fatigue par la méthode des éléments finis étendus: prise en compte de la plasticité et du contact-frottement", par M. Thomas ELGUEDJ,
- "Etude numérique et expérimentale de la nocivité des défauts dans des coques cylindriques et sphériques sous pression", par M. Abdelhadi EL HAKIMI,
- "Etude métallurgique et mécanique de l'assemblage hétérogène acier/aluminium par les procédés laser et TIG", par M. Guillaume SIERRA.

Le Prix AFIAP, parrainé par la Société TOTAL, a été remis le mercredi 10 octobre au cours du repas de midi à M. Thomas Elguedj, pour sa thèse consacrée à la Simulation numérique de la propagation de fissure en fatigue par la méthode des éléments finis étendus, prenant en compte la plasticité et les phénomènes de contact-frottement.

Le travail de M. Elguedj a été retenu compte tenu des développements originaux qu'il comporte sur le plan scientifique, ainsi que de leur intérêt pour les industries du secteur de l'énergie, compte tenu des potentialités en termes de développement de règles industrielles "simples" permettant l'évaluation des risques de propagation de fissures sous sollicitations complexes, importante pour juger de la durée de vie résiduelle des équipements en présence de défauts.

AFIAP 2007 AWARD

According to article 2 of its statutes, the AFIAP missions include the promotion of the education on pressure equipment technology and the promotion of research and its applications. In this context, the AFIAP attributes traditionally every year scholarships to students working on projects concerning pressure equipment.

On the occasion of ESOPE 2007 conference, and in coherence with the main orientation of these days, the AFIAP wished to encourage a research work selected by a jury representing the various actors of the profession on criteria of innovation and interest for the competitiveness and the safety of pressure equipment.

The works selected for the final award attribution are the following:

- "The explosive decompression of PVDF in the presence of CO₂. Modeling of the couplings and initiation of damage", by M. Cédric BAUDET,
- "Simulation of fatigue crack propagation by the finite-element method, taking into account plasticity and contact-friction phenomena", by M. Thomas ELGUEDJ,
- "Numeric and experimental study of the harmfulness of defects in cylindrical and spherical shells under pressure", by M. Abdelhadi EL HAKIMI,

- "Metallurgical and mechanical study of heterogeneous steel / aluminum assemblies obtained by laser and TIG processes", by M. Guillaume SIERRA.

The AFIAP Award was sponsored by the TOTAL Company, and handed on Wednesday, October 10th during the lunch to Mr. Thomas Elguedj, for his PHD dissertation dedicated to the Simulation of fatigue crack propagation by the finite-element method, taking into account plasticity and contact-friction phenomena.

The work of Mr Elguedj was selected considering the original scientific developments which it contains, as well as its interest for the industries of the energy sector, considering the potentialities in terms of development of "simple" industrial rules allowing the evaluation of crack propagation under complex loading, important for appreciating the residual life expectancy of equipments in the presence of defects.

BOURSES AUX ELEVES DE L'ECOLE SUPERIEURE DU SOUDAGE ET DE SES APPLICATIONS (ESSA)

Depuis près de 16 ans, l'AFIAP participe concrètement à la formation des ingénieurs ESSA par l'attribution de bourses très significatives permettant ainsi à certains étudiants de financer une part importante de leur année scolaire. Ainsi 47 élèves ingénieurs ont bénéficié de cette bourse depuis 1993 pour un montant moyen de près de 2 800 € et un montant total de 131 000 €

L'attribution de ces bourses est faite d'une part sur un critère technique, jusqu'en 2001 en fonction des sujets de mémoire ou de projet de construction, depuis, selon le thème du projet retenu en entreprise (stage). Dans tous les cas, les élèves font des travaux sur des appareils ou des matériaux concernant des Equipements sous Pression. Le second critère permet si nécessaire, de sélectionner parmi ceux qui répondent aux exigences techniques les étudiants qui ont le plus besoin de cette bourse pour assurer leur scolarité.

Les résumés des stages des boursiers sont mis sur le site AFIAP et l'Association participe au jury de sortie des élèves.

Cette aide est très importante car le besoin en ingénieur spécialisé en soudage reste très important dans l'industrie et malheureusement les frais de scolarité peuvent dans certains cas être un frein au recrutement d'ingénieurs intéressés par cette spécialisation, fraîchement diplômés mais aux moyens financiers limités. Ce soutien facilite le recrutement des élèves et ce dans l'intérêt de l'industrie en général et bien sur des entreprises qui œuvrent dans la fabrication d'Equipements sous Pression.

LES GROUPES DE TRAVAIL/THE WORKING GROUPS

GROUPE D'EMISSION ACOUSTIQUE (GEA)

En 1998, avec le soutien de l'Administration et d'un certain nombre de partenaires, le Conseil d'Administration de l'AFIAP a retenu de rédiger un « *Guide des bonnes pratiques de l'émission acoustique pour les équipements sous pression (GBP-EA)* » destiné à décrire l'ensemble du processus de mise en œuvre d'un essai et à préciser les modalités d'exploitation des informations enregistrées. Un groupe de travail Emission Acoustique (GEA) de spécialistes concernés par la pratique de l'essai a été créé mi 1998.

Le guide (édition 2004) a fait l'objet de la circulaire ministérielle BSEI n° 07-107 du 13/04/07. Cette édition est disponible en langue française et anglaise.

L'ensemble du corps du guide et de ses annexes fait actuellement l'objet d'une refonte complète et sera disponible en langue française et en langue anglaise en 2009.

L'animation est assurée par un représentant des utilisateurs de l'EA : Jean-Luc BAOUDOUR.

Le secrétariat est assuré par le CETIM : Mohammed CHERFAOUI

Les membres du GEA sont les représentants des entités ci-après désignées :

Bureau de la Sécurité des Equipements Industriels (Ministère chargé de l'Industrie),

Entités associées: AETECH, APAVE, APITI, AQUAP, AREVA NP, ARKEMA GROUPE, ASAP, BUTAGAZ, CETIM, CFBP, COFREND, DASSAULT AVIATION, EADS, ECW, EDF, ENDEL, EPA, EXXONMOBIL, GROUPE PRIMAGAZ, GTC, I.S., RHODIA, R PRESTATION SERVICE, SHELL, SNCT, SOCOTEC, SOLVAY, TECHNIP, TOTAL, TOTALGAZ, UFIP, UIC.

ACOUSTIC EMISSION GROUP (GEA)

In 1998, with the support of the Administration and a certain number of partners, the board of directors of the AFIAP had written a «Guide of the good practices in the acoustic emission of pressure equipment (GBP-EA)» intended to describe the complete process of testing and to define the modalities of exploitation.

A working group Acoustic Emission experts (GEA) concerned by the practice of the test was created at the middle of 1998.

The guide (edition 2004) was the object of the Ministerial Circular BSEI N 07-107 of 13/04/07.

This edition is available in French and English language.

The whole bases of the guide and his appendices been the object at present of a complete revision and will be available in french language and in english language in 2009.

The animation is assured by a representative of the users of the AE: Jean-Luc BAOUDOUR.

The secretarial department is assured by the CETIM: Mohammed CHERFAOUI.

The members of the GEA are the representatives of the below indicated entities:

Office of the Security of Industrial plants (Ministry Department of Industry in charge of),

Associated Entities: AETECH, APAVE, APITI, AQUAP, AREVA NP, ARKEMA GROUP, ASAP, BUTAGAZ, CETIM, CFBP, COFREND, DASSAULT AVIATION, EADS, ECW, EDF, ENDEL, EPA, EXXONMOBIL, GROUPS PRIMAGAZ, GTC, I.S., RHODIA, R PRESTATION SERVICE, SHELL, SNCT, SOCOTEC, SOLVAY, TECHNIP, TOTAL, TOTALGAZ, UFIP, UIC.

COMITE FRANÇAIS DE L'EPERC

En 1996, un Comité français du Conseil Européen de la Recherche en Equipements sous Pression (EPERC) a été créé dans le cadre de l'AFIAP. Ce Comité national animé par Guy BAYLAC a servi de relais au Réseau Européen.

Le Réseau Européen sera transformé en 2008 en Association Internationale Sans But Lucratif (AISBL) suivant la loi Belge. Le Secrétariat de cette Association sera assuré par l'Association des Constructeurs de Chaudières de la Fédération ANIMA située à Milan. Le Comité français de l'EPERC sera réactivé officiellement dans le cadre de l'AFIAP quand l'EPERC aura été formellement créé avec les nouveaux statuts.

Il est prévu que la majorité des membres français de l'EPERC se retrouvent dans le nouvel EPERC Association. A la date de juillet 2008 les entités suivantes ont fait connaître leur intention de participer à l'EPERC Association comme Membres Fondateurs:

AFIAP, ARCELORMITTAL INDUSTRIEEL, CETIM, DILLINGER HÜTTE GTS, EDF, INSTITUT DE SOUDURE, POLIMERI EUROPA, TOTAL.

L'activité de l'EPERC devrait se développer dans les domaines suivants:

- La recherche pré- ou co-normative en soutien des normes européennes;
- La recherche en vue de l'optimisation de l'inspection en service;
- La formation et la dissémination des connaissances;
- Les échanges avec des organisations internationales ayant des buts similaires telles que le PVRC et le PVRC du Japon.

FRENCH COMMITTEE OF EPERC

In 1996 a French Committee of the European Pressure Equipment Research Council has been created in the framework of AFIAP. This national Committee animated by Guy BAYLAC has been the French Mirror Committee of the European Network.

In 2008 the European Network will be transformed in a Non-profit International Association under the Belgian Law. The Secretariat of this Association will be in the hands of the Association of Boiler Manufacturers of the Italian Federation ANIMA located in Milan. The French Committee of EPERC will be re-activated officially in the framework of AFIAP when EPERC is formally created with the new statutes.

It is expected that the majority of the French members of EPERC will join the new EPERC Association. At the date of July 2008 the following entities have express their intent to participate in EPERC Association as Founding Members:

AFIAP, ARCELORMITTAL INDUSTRIEEL, CETIM, DILLINGER HÜTTE GTS, EDF, INSTITUT DE SOUDURE, POLIMERI EUROPA, TOTAL.

EPERC activity should develop in the following domains:

- Pre- and Co-normative research in support of European standards;
- Research in view of optimisation of in-service inspection;
- Education and dissemination of the knowledge;
- Exchanges with international organizations having similar goals such as PVRC and Japan PVRC.

LES GUIDES ET LES CAHIERS TECHNIQUES **PROFESSIONNELS/GUIDES AND TECHNICAL DOCUMENTS**

La réglementation relative à l'exploitation des Equipements sous Pression dans le cadre de l'arrêté du 15 mars 2000 modifié, pris en application du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999, introduit la notion de guides professionnels nécessaires pour préciser les modalités pratiques d'application d'exigences de l'arrêté. Par ailleurs les équipements qui bénéficiaient d'aménagements aux exigences réglementaires dans le cadre des décrets de 1926 et 1943, parce que construits et éprouvés en application de dispositions techniques particulières, doivent être traités spécifiquement dans le nouveau cadre réglementaire. Les dispositions constructives correspondantes, à garder pour que les nouveaux équipements puissent bénéficier des mêmes aménagements, peuvent être rassemblées dans des cahiers techniques professionnels proposés pour avis à l'administration.

Ces guides et cahiers techniques professionnels, préparés par les membres des principales entités professionnelles concernées, sont soumis à l'approbation du Ministre chargé de l'Industrie après avis de la Commission Centrale des Appareils à Pression. Après signature des circulaires ministérielles d'application correspondantes, certains d'entre eux sont diffusés et maintenus par l'AFIAP.

Ainsi, les éditions 2004 des 3 ouvrages suivants sont commercialisées :

- Guide de classification des modifications ou réparations de tuyauteries d'usine soumises à la réglementation française (version de février 2004) et Erratum n° 1 du 15 décembre 2004 ;
- Guide des bonnes pratiques pour le contrôle par émission acoustique des équipements sous pression (versions du 5 mai 2004 en langue française et anglaise).

La commercialisation est assurée à l'aide d'un bon de commande de chaque ouvrage avec le CD-Rom associé, à un prix de vente public et un prix de vente préférentiel pour les adhérents AFIAP à jour de leur cotisation.

Les Cahiers techniques professionnels suivants sont par ailleurs disponibles sur le site AFIAP :

- CTP applicable aux réservoirs de GPL sous talus (Edition juin 2004) ;
- CTP relatif aux équipements à paroi vitrifiée (Edition février 2005) et Erratum n° 1 du 17 juin 2005 ;
- CTP applicable aux équipements sous pression de gaz et de vapeur soumis à l'action de la flamme (Edition juillet 2005).
- CTP applicable aux récipients isolés au moyen d'un revêtement tel que le liège aggloméré, le polyuréthane expansé (PU) ou le verre aggloméré pour les stockages de dioxyde de carbone ou d'hémioxyde d'azote (Edition décembre 2005).
- CTP applicable aux récipients à double paroi utilisés à la production ou l'emmagasinage de gaz liquéfiés à basse température (2^{ème} Edition mars 2007).
- CTP applicable aux réchauffeurs de réservoirs de stockage (Edition juin 2007).
- CTP applicable aux ESP à simple paroi constitutif d'installations frigorifiques fonctionnant à basse température (Edition 2008).

**LA REPRESENTATION DE L'AFIAP AUPRES D'ORGANISMES
NATIONAUX ET AUTRES ENTITES/AFIAP REPRESENTATION
IN DIFFERENT ORGANIZATIONS**

Association Française du Soudage (AFS) :

Conseil d'Administration : M. Jean-Claude BOYERE
Comité de Certification : M. Michel-Jean ROUSSEAU

Commission Centrale des Appareils à Pression (CCAP/SPG) :

M. Alain CAPO ; suppléant: M. Pascal BOUTREAU

Comité de Liaison des Appareils à Pression (CLAP) : M. Louis VALIBUS

Confédération Française pour les Essais Non Destructifs (COFREND) :

MM. Jean-Luc BAOUDOUR, Jean-Marie GRANDEMANGE, François CHAMPIGNY ainsi que
M. Jean-Claude LENAIN

Par ailleurs des liaisons sont assurées auprès de :

Ecole Supérieure du Soudage et de ses Applications (ESSA) : M. Michel ROUSSEAU

SNCT Publications :

Code de Construction des Tuyauteries Industrielles (CODETI) : M. Michel ROUSSEAU
Code de Construction des Appareils à Pression non soumis à l'action de la flamme (CODAP) :
M. Louis VALIBUS

FICHES D'ADHESION AFIAP OU DE MISE A JOUR/AFIAP **MEMBERSHIP FORM**

On trouvera ci-après deux types de fiche d'adhésion ou de mise à jour :

- Fiche personne morale (membre représentant et correspondant)
- Fiche personne physique (Membre en activité, Etudiant, Retraité)

Le montant des cotisations est fixé annuellement lors de l'Assemblée Générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration (cf. : Article 3 des Statuts).

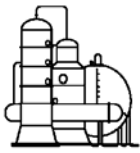
Afin d'éviter toute erreur de transcription il est demandé d'écrire en caractères d'imprimerie sur la fiche d'adhésion ou de mise à jour utilisée ; celle ci est à retourner à l'adresse suivante :

ASSOCIATION FRANCAISE DES INGENIEURS EN APPAREILS A PRESSION

39/41, rue Louis Blanc – 92400 COURBEVOIE – Tél. 01.47.17.62.73/01.47.17.61.28 – Fax. 01.47.17.62.77

Email : afiap@afiap.org - site Web : <http://www.afiap.org>

**Adresse Postale : AFIAP - 92038 Paris La Défense cedex
A l'attention de Melle Béragère COJAN**



A.F.I.A.P.®
Association française des ingénieurs
en appareils à pression

39-41, rue Louis Blanc – 92400 Courbevoie
 ☒ 92038 Paris La Défense Cedex
 tél. 01.47.17.62.73 / 61.28 – fax. 01.47.17.62.77
 mel. afiap@afiap.org - Site Web. www.afiap.org
 SIRET : 428 834 220 00017 - TVA : FR 14 428 834 220

FICHE D'ADHESION AFIAP : PERSONNE MORALE

(1) ADHESION ☐ RENOUELEMENT ☐
 RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TEL : FAX : E.mail. :

N° TVA intracommunautaire :

Représentant de la Personne Morale :

NOM : Prénom :

Fonction :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

TEL : FAX : E.mail. :

Personne chargée des relations avec l'AFIAP :

NOM : Prénom :

Fonctions :

TEL FAX : E.mail :

MONTANT DE LA COTISATION 2009 :

- PERSONNE MORALE, MEMBRE BIENFAITEUR : **430,56 € TTC** (360 € HT) ☐

Paiement à l'inscription par : CHEQUE ☐ VIREMENT ☐

RIB : Code banque : 30066 Code Guichet : 10251 N° de compte : 00010229701 Clé RIB : 93

IBAN : FR76 3006 6102 5100 0102 2970 193

CIC Courbevoie

A le.....

Signature :

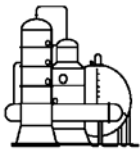
Présentation de l'activité de la Personne Morale en versions française et anglaise

(principaux domaines d'activité et d'intérêt : national, européen, international, lieux d'activité,...)

.....

(1) Cochez suivant le cas.

« Conformément à la Loi Informatique et Libertés, il est précisé que la fourniture de toute information destinée à notre fichier est facultative. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Elles pourront être transmises à des tiers en réponse à des demandes individuelles, mais ne pourront en aucun cas servir à l'envoi de messages collectifs à l'exception de ceux transmis par l'AFIAP. »



FICHE D'ADHESION AFIAP : PERSONNE PHYSIQUE

- (1) ADHESION RENOUELEMENT
 (1) EN ACTIVITE RETRAITE ETUDIANT

NOM : Prénom :

- (2) ADRESSE PERSONNELLE :

 TEL. : FAX. : E.mail. :

Fonction ou Profession. :

SOCIETE :

- (2) ADRESSE PROFESSIONNELLE :

 TEL FAX. E.mail. :
 N° TVA intracommunautaire :

MONTANT DE LA COTISATION 2009 :

- En ACTIVITE : **89,70 €TTC** (70 €HT) (1)
- RETRAITE ou ETUDIANT : **40,00 €TTC** (33,45 €HT) (1)

Paiement à l'inscription par : CHEQUE VIREMENT

RIB : Code banque : 30066 Code Guichet : 10251 N° de compte : 00010229701 Clé RIB : 93
 IBAN : FR76 3006 6102 5100 0102 2970 193
 CIC Courbevoie

A le

Signature :

- (1) Cochez suivant le cas.
 (2) Cochez l'adresse à laquelle vous désirez recevoir le courrier.

« Conformément à la Loi Informatique et Libertés, il est précisé que la fourniture de toute information destinée à notre fichier est facultative. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Elles pourront être transmises à des tiers en réponse à des demandes individuelles, mais ne pourront en aucun cas servir à l'envoi de messages collectifs à l'exception de ceux transmis par l'AFIAP. »

ADHERENTS PERSONNES MORALES/*LIST OF COMPANIES MEMBERS*

Liste alphabétique (à partir du fichier fourni par l'AFIAP), avec présentation sommaire de l'activité de chaque membre

ADHERENTS PERSONNES PHYSIQUES/*LIST OF PERSON MEMBERS*

Liste alphabétique (à partir du fichier fourni par l'AFIAP)

LISTE ALPHABETIQUE DES ADHERENTS PAR ENTITES/*LIST OF MEMBERS BY ALPHABETIC ORDER BY TYPES*

Liste récapitulative des adhérents à jour de leur cotisation pour les années n et n-1.